

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 MARS 2018

Le conseil d'école s'est tenu à l'école de Labastide-Beauvoir le jeudi 8 mars à 18h.

Présents : Enseignantes : Mme Dompeyre (directrice), Mme Duffort, Mme Saysset, Mme Castan
Mairie : M. Ravoire (mairie) et Mme Fauré (mairie-adjoint)
Délégués des parents d'élèves titulaires : M. Crespo, Mme Harang, M. Jolibois, Mme Jouve
Invités : les délégués des parents d'élèves suppléants : Mme Michaux, Mme Perez, Mme Chauveau
Mme Chevalier, directrice de l'ALAE

1. Organisation :

✓ **Effectifs :**

Il y a eu 3 départs depuis le dernier conseil, ce qui porte l'effectif total à 110 élèves.
25 enfants sont susceptibles d'arriver dans la classe des petites sections à la rentrée prochaine.

✓ **Activité natation :**

Cette activité concerne les CP de la classe des GS/CP, la classe de CP/CE1 et les CE2 des CE2/CM1.

Le créneau réservé est celui du 20 décembre au 21 mars. Les 10 séances ont lieu le mercredi de 10h à 11h.

Les élèves sont généralement suivis par 4 parents agréés. Les séances se passent bien.

La directrice indique que le coût de l'activité s'élève à 900 € pour les entrées piscine. La facture pour le transport devrait s'élever à 710€ .

La séance du 7 février n'a pas pu se dérouler pour plusieurs raisons. La séance et le transport ne devraient pas être facturés.

Question des parents : la séance annulée sera-t-elle rattrapée ?

Réponse de la directrice : non, d'une part parce que le bassin de Villefranche attribue des créneaux à chaque école et d'autre part parce que le temps pris pour la natation est conséquent, et prend toute une matinée. Les enseignantes attendent de retrouver le mercredi matin pour faire classe.

2. Sécurité:

Depuis le dernier conseil un 1er **exercice de confinement dans le cadre du PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) a été réalisé le lundi 18 décembre . Cet exercice avait pour thème la tempête.

Pour rappel l'école est soumise à 3 risques majeurs : la tempête, le nuage nucléaire et le nuage chimique.

Il faut ajouter un exercice incluant le risque intrusion/attentat.

Question de la directrice à la mairie: le signal utilisé implique les cornes de brume comme signal d'alerte. Or les exercices mettent en avant la difficulté à faire passer le relais entre le préfabriqué et le bâtiment principal. La corne de brume est inaudible entre chaque bâtiment, et parfois même à l'intérieur du bâtiment principal, pour peu que les élèves soient en train d'effectuer une tâche bruyante. Nous avons augmenté la quantité de sonneries, et avons mis en place un relais entre les

enseignantes, mais cela ne suffit pas pour entendre le signal nettement. Un autre système d'alarme est-il toujours envisagé?

Réponse de la mairie: cette question a été évoquée au conseil municipal qui ~~n'a pas donné d'avis~~ a renvoyé le vote à une autre séance, par manque d'informations. Un devis a été établi pour une somme de 1800 €. Nous étudions un autre type d'alarme de type radio, moins chère. Cette demande devrait aboutir dans les mois à venir.

Le **plan vigipirate** est toujours d'actualité.

3. Bilan de la coopérative scolaire :

L'association des parents d'élèves organise des manifestations en vue d'améliorer la vie scolaire des élèves en donnant les moyens aux enseignantes de réaliser des projets.

Toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, contacter les membres directement ou par le biais de Mme Dompeyre.

La coopérative scolaire a pour but le financement des projets éducatifs de l'année scolaire (achat de matériel, financement des sorties liées à ces projets).

- Participation des parents suite au rappel dans les cahiers: 1 295 € soit 11,40 € par élève.

Le budget de la coopérative a été complété grâce à :

- une vente de photos individuelles et frères/sœurs de fin d'année : 650,13 €
- un marché de Noël : 904,90 €

Ce budget sera complété grâce à une **vente de photos de classe** en fin d'année scolaire.

L'APE Jacques a dit : récré activ' contribuera également au budget de la coopérative scolaire grâce à un don issu des bénéficiaires des manifestations suivantes :

- la vente de calendriers : 330 €
- vide ta chambre : 559,29 €
- le loto du vendredi 9 février : 1181,55 €

Les prochaines manifestations organisées par l'APE :

- **le carnaval, le dimanche 8 avril**
- **une kermesse suivie d'un repas, le samedi 23 juin.**

Le goûter de décembre et le spectacle ont été offerts par l'APE pour un montant de 541,01 €.

Mme Harang indique qu'un premier acompte de 1 500€ sera versé ce mois-ci sur le compte de la coopérative.

4. Développement des actions pédagogiques en lien avec le projet d'école 2014-2018 :

Il est à noter que ce projet d'école arrive à son terme. Le nouveau projet, en cours d'écriture, pour la période 2018-2022, sera présenté et adopté au prochain conseil.

Voici les actions qui ont plus particulièrement été développées.

Action 4 : **favoriser la production d'écrit** en plaçant les élèves dans de réelles situations d'écrits pour plus de motivation.

Toutes les classes ont participé à la rédaction d'un article dans le bulletin municipal.

Action 5 : **mettre en œuvre l'APER (attestation de première éducation à la route) et l'APS (attestation de premiers secours)** en favorisant les activités qui permettent de travailler leurs compétences.

Toutes les classes de GS à CM2 sont inscrites au rallye piéton de Toulouse. Il s'agit de se déplacer dans le centre ville en résolvant des énigmes culturelles. Les compétences autour de la sécurité routière sont ainsi travaillées.

Les GS CP et CP CE1 y participeront le 29 mars, et les CE2 CM1 et CM1 CM2 le 6 avril.

Nous avons besoin de nombreux parents accompagnateurs pour assurer cette sortie.

Action 7 : **favoriser les pratiques sportives** en créant des situations favorables à la réalisation d'activités sportives malgré le manque de moyens et de structures.

Activité natation : pour les CP CE1 et CE2.

La classe des CM est inscrite au dispositif « danse à l'école ». Il s'agit d'un projet départemental : chaque classe crée sa chorégraphie et est jumelée avec une autre classe. La rencontre a lieu le jeudi 17 mai à Auterive.

La classe des PS MS participera aux rencontres athlétisme et jeux collectifs organisés par la circonscription de Castanet le 22 mai.

Activité rugby

Les classes d'élémentaire devraient bénéficier de 8 séances de rugby en partenariat avec le club de rugby de Labastide Beauvoir, le vendredi matin à partir du 4 mai. Les deux classes de maternelle devraient bénéficier de 2 séances.

Action 8 : **développer les interactions avec le collège de secteur**. Familiariser les CM2 à leur futur établissement.

Cette année Mme Saint-Cricq participe au prix des incorruptibles en lien avec la classe des 6e1 de René Cassin. Il s'agit d'échanger sur des lectures communes via un blog. Or il existe une difficulté non pas de connexion mais de matériel adapté : les ordinateurs portables, un peu anciens, ne donnent pas accès à toutes les fonctionnalités des pages internet sur lesquelles nous nous rendons.

Une journée de liaison avec le collège était prévue le 16 février mais a été annulée. On ne sait pas si une autre date est prévue.

Action 10 : **favoriser les échanges et la coopération entre les élèves** en créant des moments d'échange entre tous les cycles et inter-cycles.

Le conseil des enfants permet particulièrement de développer cet objectif : il faut s'accorder sur des décisions, faire des choix collectifs.

L'équipe enseignante s'est accordée pour travailler autour d'un thème commun à tous les niveaux : le Moyen-Age. Ce thème sera exploité au cours d'ateliers coopératifs qui se mettront en place après les vacances d'avril, et dans lesquels tous les enfants seront mélangés.

Ce projet sera enrichi par une sortie de toutes les classes au Château de Chalabre dans l'Aude, le vendredi 25 mai. Les élèves seront là aussi mélangés une partie de la journée pour participer à une présentation interactive de la chevalerie, puis pour réaliser des jeux de piste l'après-midi. Des jeux équestres seront également présentés.

L'aboutissement de ce projet prendra forme lors de la fête de l'école qui aura lieu le vendredi 8 juin. Les enseignantes et l'ALAE y présenteront des activités et des thèmes travaillés pendant l'année.

Action 11 : favoriser la coordination avec l'ALAE, développer les liens avec le périscolaire.
Nos deux structures se retrouvent autour de projets communs :

- Une « madame Stylo » réalisée par l'ALAE accueille désormais la collecte des instruments d'écriture

- conseil des enfants une fois par période.

Le volet numérique :

L'outil informatique tient une place importante dans les nouveaux programmes puisqu'il est à exploiter dans toutes les matières. On attend des élèves qu'ils sachent utiliser le traitement de texte, s'entraînent à écrire sur l'ordinateur en français par exemple ou exploiter des informations dans une ressource numérique en histoire et géographie. Une approche des algorithmes en utilisant des logiciels est demandée en sciences. Les nouveaux programmes sont ambitieux quant à l'utilisation du matériel informatique à l'école.

Nous utilisons pour le moment le matériel de « l'école numérique rurale », qui se compose de 10 ordinateurs portables et un vidéoprojecteur.

Il existe déjà une difficulté à transporter ces ordinateurs dans les classes du préfabriqué. Le WI FI fonctionne très bien car le réseau a été revu par la mairie, mais les ordinateurs portables, qui commencent à être anciens, ont du mal à permettre à l'utilisateur de naviguer sur les pages internet. Ce qui est dommage car ce sont les élèves de cycle 3 qui les utilisent le plus.

Question de la directrice à la mairie : lors des derniers conseils nous avons demandé de renouveler les outils informatiques à destination des élèves. Qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : le budget alloué pour ce matériel sera voté au prochain conseil. Un projet autour du numérique est proposé par le SICOVAL, qui impliquerait l'ALAE, et l'achat d'ordinateurs pourrait s'intégrer dans ce projet.

Quels sont les besoins de l'école ?

Réponse des enseignantes : des ordinateurs portables et des tablettes.

Réponse de la mairie : nous pouvons revoir l'animatrice informatique pour évaluer le matériel à acheter. Une somme globale va être demandée, et nous verrons ce que nous pourrons faire avec.

Monsieur le maire informe le conseil que le PEDT est en cours de réécriture et sera axé sur la citoyenneté. Il indique également que la mairie a lancé un appel d'offres pour la fourniture des repas à l'école afin de baisser le prix du repas. Le prestataire cantine va donc peut-être changer, selon les offres reçues, dès le mois de septembre.

✓ **Autres activités pédagogiques :**

Fréquentation de la **bibliothèque municipale** pour emprunter des livres environ une fois par mois le jeudi. Merci à Mmes JULIEN et RAVOIRE de nous recevoir.

5. ALAE, Équipement, travaux:

✓ **Travaux réalisés :**

- entretien courant
- installation de nouveaux distributeurs à papier dans les toilettes des grands et à la cantine
- installation de 2 nouveaux radiateurs électriques dans le préfabriqué.

Les enseignantes remercient M. Laurent et M. Donadiou, employés municipaux, pour leur disponibilité et leur efficacité, ainsi que M. Valette, adjoint municipal.

Question de la directrice : le tracé des jeux au sol dans les cours de récréation est-il toujours prévu dans le prochain budget ? Les parents avaient proposé de s'en occuper en attendant que cela soit pris en charge par le SICOVAL mais cela est difficile à réaliser par leurs propres moyens.

Réponse des parents : l'APE doit se pencher sur ce point. Certains parmi nous sont contre et estiment que cette charge revient à la mairie.

Réponse de la mairie : nous rencontrons bientôt le SICOVAL et feront le point sur l'argent restant qui pourrait permettre ces tracés.

Remarque de l'équipe pédagogique : les enfants posent la question des tracés à tous les conseils des enfants. Leur attente est importante.

✓ **Equipement** :

Question de la directrice : je souhaite que soit abordée de nouveau la question du changement des préfabriqués. Lors du dernier conseil d'école d'autres investissements semblaient prioritaires. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse de la mairie : cette question a été abordée lors du conseil municipal mais écarté par ce même conseil qui estime que beaucoup de choses sont déjà faites pour l'école au détriment d'autres bâtiments du village .

Réponse de la directrice : je vous demande que cela soit ré abordé lors des prochains conseils municipaux. Le préfabriqué est un bâtiment qui accueille des enfants plusieurs heures par jour, cela mérite un vrai projet de remplacement.

✓ **Demandes à la mairie** :

Question des parents : serait-il possible de rappeler les conditions de non facturation des repas cantine, lors de l'absence d'un enfant ?

Réponse de la mairie : le règlement intérieur qui est signé par tous les parents en début d'année apporte cette réponse. Lorsqu'un enfant est malade, les deux premiers jours sont facturés, à partir du troisième les repas ne sont plus comptés, à condition que la mairie soit prévenue dès le premier jour d'absence (appel ou mail à la mairie avec fourniture d'un justificatif médical). Attention le secrétariat est fermé le mercredi après-midi.

Pour une absence prévue, il faut le signaler une semaine à l'avance.

Les TAP doivent être décommandés 48h à l'avance.

Attention également, informer l'école de l'absence de son enfant n'annule pas automatiquement ses repas. Il revient aux parents d'en informer directement la mairie si l'absence doit dépasser deux jours.

La séance est levée à : 19h15

Secrétaires de séance : Mmes HARANG et FAURE